

MENBO Expert Meeting

12 Mai 2010

Tarragona

PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION

2009-2011

DU REMOB

Dr. Fadi Comair

Président du Réseau Euro-méditerranéen des Organismes de Bassins (REMOB)

Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Électriques

au Ministère de l'Énergie et de l'Eau du Liban

Directeur du WEERC-NDU

THÈMES À DISCUTER

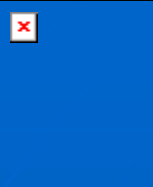
- I. Éthiques pour un développement durable des bassins
- II. Gestion des crises naturelles d'exception ou accidentelles: Eau et sécurité des bassins
- III. Financement des infrastructures publiques de l'eau par le secteur privé,
- IV. Rationalisation des pratiques agricoles: Allocation de microcrédits aux agriculteurs, directives REMOB, FAO, IPEMED
- V. Lignes directrices pour un partage équitable de l'eau transfrontalière
- VI. Relation entre bassins transfrontaliers pour renforcer la gestion Intégrée de l'eau
- VII. Conception des tarifs de l'eau à adopter dans les pays Méditerranéens, directives et règlements
- VIII. Création du Centre Régional de Formation et d'Information aux métiers de l'eau (selon les directives de l'UPM, REMOB, OIE...).
- IX. Protection de la qualité des Ressources en Eau



Deux accords de coopération ont été signés avec des organisations internationales actives dans le cadre de la gestion des ressources hydriques:

- Un accord entre le REMOB et l'Ambassade de l'Eau a été signé le 9 Mars suite à la réunion du REMOB.
- Un Accord de coopération entre la FAO et le REMOB.

- il serait important de noter que dans le cadre des activités déjà effectuées par le REMOB cette année:
 - un atelier national sur « **La Participation du Secteur Privé dans les infrastructures d'Eau au Liban** » a été organisé conjointement par REMOB, le ministère de l'énergie et de l'eau, le GWP-Med et l'initiative MED EUWI.

- 
- Le programme de l'atelier s'est également articulé autour de trois sessions:
 - institutionnel
 - juridique
 - Réglementaire

Il a constitué une occasion pour l'OCDE et le GWP-Med de lancer une action Liban qui vise à effectuer une évaluation du contexte Libanais pour la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau et ce en premier lieu par les différents organes du Gouvernement.

Cette activité sera menée étroitement avec le MEE, la Med EUWI et le REMOB.

- La Banque Centrale a fait part de sa volonté d'investir en « Green Development » et a exprimé le souhait de lancer une initiative afin de renforcer son rôle dans l'agenda général des PPP dans le domaine des infrastructures publiques et notamment celles qui sont rattachées à l'eau.
- Pour cela la banque envisage d'organiser une série de séminaires pour que le modèle de PPP initié par le Liban soit un concept transférable aux pays de la rive sud-est méditerranéenne et ceci dans le cadre de l'UpM, l'Union Européenne, Horizon 2020 et les différents réseaux tel que le REMOB, GWP-Med, MED-EUWI.

- En effet, notre vision porte sur trois étapes préliminaires indispensables au lancement des actions tangibles de notre Organisation:
 - Elaboration du plan d'action pour le présent mandat
 - Discussion du plan d'action proposé
 - Réunion des donateurs à Paris, prévue en Juin 2010,
 - Tout ceci dans le souci que le REMOB puisse jouer un rôle primordial dans la région méditerranéenne.

Éthiques pour un développement durable des bassins

- **Promotion d'approches de gestion durable**
- Contribuer à **clarifier et définir les engagements à prendre**
- Appel aux **principales institutions internationales** et les gouvernements méditerranéens à **assumer leurs responsabilités envers la Nouvelle Culture de l'Eau**
- Promouvoir une **collaboration** active et un engagement de la communauté scientifique méditerranéenne
- Promouvoir le **dialogue entre les gouvernements** des pays méditerranéens

Gestion des crises naturelles d'exception ou accidentelles: Eau et sécurité des bassins

- Crises hors cadre sur les systèmes d'alimentation en eau potable et crises non conventionnelles
- Pollution accidentelle ou Intentionnelle
- Nécessité de disposer d'une filière spécifique d'intervention sur l'eau: force d'intervention rapide
- Mise en commun de matériels de potabilisation d'urgence: Aquachocs
- Création d'un premier cercle de spécialistes : Noyau dur d'une "Force de réaction rapide"

Financement des infrastructures publiques de l'eau par le secteur privé

Le souci d'apporter une **réponse mieux adaptée aux besoins des usagers** et celui d'**assurer une meilleure gestion des équipements** dans une logique de **qualité du service** et de **productivité** deviennent essentiels

Besoin urgent de développement des infrastructures des pays des rives Sud et Est de la Méditerranée

Financement des infrastructures publiques de l'eau par le secteur privé

Dans les différents pays du bassin méditerranéen, le contexte économique financier est marqué par des **besoins accrus en matière d'équipements publics** notamment en infrastructures

Au sein d'une **régulation adéquate** et d'une **Bonne Gouvernance**, les Partenariats-Publics-Privés (PPP) offrent la possibilité d'une collaboration entre le secteur privé et les institutions publiques sans que celles-ci perdent le contrôle du service.

Financement des infrastructures publiques de l'eau par le secteur privé

Traditionnellement, les PPP sont souvent conçus sur la base d'un modèle DBOT ou BOT et autres formes de contrats

Le REMOB pourrait contribuer à proposer les lignes directrices ou un modèle pour un partenariat efficace et réussi.

Rationalisation des pratiques agricoles: Allocation de microcrédits aux agriculteurs, directives REMOB, FAO, IPEMED

- Le REMOB considère la rationalisation des pratiques agraires dans la Méditerranée
- Il est utile de lancer un projet en ligne avec cette stratégie, ce projet aura deux volets:
 - Allocation de microcrédits aux agriculteurs appliquant les pratiques rationnelles, Modèle proposé par ECE
 - Formation des agriculteurs sur ces pratiques rationnelles (nouveaux systèmes d'irrigation, etc.)

Rationalisation des pratiques agricoles: Allocation de microcrédits aux agriculteurs, directives REMOB, FAO, IPEMED

Le choix des bénéficiaires serait basé sur des critères spécifiés par le REMOB, la FAO, l'UPM, etc.

Ces critères devront considérer le suivant:

- Objectif: Rationaliser les pratiques agricoles pour l'application de la GIRE
- Gestion: Maitrise et contrôle, Durabilité, souplesse
- Contraintes: financières, techniques, humaines ...
- Faisabilité: rentabilité financière, efficience, Coûts de mise en application, Coûts d'exploitation, Coûts d'investissement, moyens requis, adaptabilité,
- Performances: Efficacité des instruments, Efficience,

Rationalisation des pratiques agricoles: Allocation de microcrédits aux agriculteurs, directives REMOB, FAO, IPEMED

Le financement de ce transfert serait assuré par un **programme de microcrédits** alloués par les bailleurs de fonds (AFD, UPM, UE, FAO, ...) et les Associations des Banques Méditerranéennes et Arabes

Les microcrédits au service de l'irrigation

Agenda préliminaire

Phase 1

- Recherche préliminaire et orientation du projet
- 15 Mars -15 Avril 2010

Phase 2

- Préparation du document de travail et finalisation
- 15 Avril -30 Mai 2010

Phase 3

- Réunion des donateurs et approbation du document de travail
- Début Juin 2010

Phase 4

- Lancement du projet
- Début Juillet 2010

Phase 5

- Clôture du projet et présentation des résultats
- Début Juin 2011

Lignes directrices pour un partage équitable de l'eau transfrontalière sous le concept de l'usage correct et équitable

De jour en jour, les conflits autour de l'eau grandissent dans la région du Moyen Orient. En fait, de graves problèmes de pénurie se produisent

La *Nouvelle Culture de l'Eau* est une culture de paix, basée sur des valeurs de dialogue et d'engagement.

Il est donc impératif de donner une impulsion urgente à **la législation** et **aux institutions**, pour arbitrer les conflits internationaux autour de l'eau.

Lignes directrices pour un partage équitable de l'eau transfrontalière sous le concept de l'usage correct et équitable

Une politique de dialogue sur l'eau s'impose

Cette politique toucherait les issues suivantes:

- Gestion intégrée des besoins transfrontaliers.
- Concept de partage équitable et utilisation raisonnable.
- Exploitation des «Nouvelles Masses d'Eau» eau conventionnelle et non conventionnelle sur le plan des cours d'eaux internationaux pour assurer une gestion durable de la demande.
- Création d'une Organisation transfrontalière de bassin.

Nouvelle «Masse d'eau» pour la paix dans le Jourdain

- Collaborer positivement dans le but d'assurer une véritable politique de gestion de l'eau de ce bassin,
- Favoriser le concept de Gestion intégrée par bassin versant (GIBV) du cours du Jourdain conformément aux principes des textes législatifs suivants :
 - Loi internationale sur l'eau.
 - Convention des Nations unies sur le partage des cours d'eau internationaux non navigables (1997)
 - DCE de l'Union européenne.
- Allocation des Nouvelles Masses d'eau en fonction du concept du partage équitable et de l'utilisation raisonnable.

Nouvelle «Masse d'eau» pour la paix dans le Jourdain

La coopération régionale au niveau de la Nouvelle masse d'eau (NME) proposée en tant que projet pour la paix dans le Jourdain nécessite la **mise en place sous la tutelle d'une «Organisation de gestion régionale de bassin» (OGRB)**

Relation entre bassins transfrontaliers pour renforcer la gestion Intégrée de l'eau

Population croissante et Politique alimentaire basée sur une gestion non durable de la demande pour l'eau → les conflits s'intensifient entre les pays riverains au Proche- Orient.

Cette situation nous amène à penser à deux approches dans la gestion des cours d'eau méditerranéens, à savoir:

- **Gestion par compensation financière**
- **Gestion par coopération régionale**

L'hydrodiplomatie doit définir le cadre de cette coopération

Bienfaits de la coopération entre les bassins méditerranéens

- 1- Amélioration de la qualité de la ressource des cours d'eau, conservation du sol et de la biodiversité.
- 2- Amélioration de la production agricole et de l'énergie hydro-électrique. Gestion des crues et des inondations.
- 3- Préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau.
- 4- Changement des relations diplomatiques vers la coopération régionale. Réduction des risques de conflits et des dépenses militaires en faveur du développement économique de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance énergétique.
- 5- Intégration des infrastructures des marchés et des commerces au niveau régional

Relation entre bassins transfrontaliers pour renforcer la gestion Intégrée de l'eau

Le jumelage des bassins

Le jumelage des bassins facilite l'échange technique. Il peut aider les Organismes de bassin à améliorer leur efficacité par un majeur support technique, scientifique, économique et institutionnel.

Dans le cadre de cette expérience, trois dimensions des scénarios intégrés peuvent être distinguées:

- Dimension climatique
- Dimension socio économique
- Interventions : hydrauliques et politique agricole

Le jumelage des bassins

- La capacité d'acquérir des compétences pour la gestion du bassin et ceci sur le plan administratif, technique et financier.
- La possibilité de prélever des droits, d'obtenir des subventions et des prêts pour le développement du bassin.
- La prise de décision rapide ainsi que des solutions efficaces pour les problèmes graves et récurrents tels que
- L'application de systèmes d'information efficace entre pays riverains
- L'élaboration de programmes de recherche
- L'organisation de forums nationaux et régionaux sur l'eau

Bases de la conception des tarifs de l'eau à adopter sur l'exploitation de l'eau dans les pays Méditerranéens, directives et règlements

Le programme d'action pour améliorer les systèmes tarifaires existants comporterait :

- Des campagnes d'orientation et d'information
- Un niveau de service performant et efficace.
- Une alimentation permanente
- Une confiance dans la qualité du produit fourni
- L'adoption d'une comptabilité analytique sur base commerciale permettant d'analyser les différents éléments qui interviennent dans le coût.
- L'amélioration des systèmes de comptage.
- L'amélioration du rendement des réseaux
- Une tarification qui favorise l'usage des ressources en eau non conventionnelles.

Création du Centre Régional de Formation et d'Information aux métiers de l'eau

- Le gouvernement Libanais a approuvé la construction et la création d'un centre d'information et de formation aux métiers de l'eau (C.I.F.M.E.).
- Le C.I.F.M.E. constituera une base de données sur les divers aspects, techniques, PPP, Résolution des conflits, Gouvernance, pour tous les pays de la méditerranée
- Ce centre présente un intérêt régional indéniable, visant à la formation, des compétences technico-administratives méditerranéennes, compatible avec les normes et les règles internationales en vigueur, en particulier suivant les directives de l'UPM, REMOB, OIE....
- Le C.I.F.M.E. assurera une plateforme scientifique régionale pour le REMOB, UPM, OIE, GWP, Med-EUWI

Protection de la qualité des Ressources en Eau

Parmi les mesures qui pourraient remédier à ces problèmes :

- La **réutilisation des ressources en eau non conventionnelles**, en particulier dans les exploitations agricoles.
- La **sensibilisation des agriculteurs à l'usage de cette eau** et aussi à une application des normes pour l'utilisation des engrais et des pesticides.
- La **sensibilisation des municipalités** au danger d'enterrer les déchets et de créer des infrastructures capables de recycler les déchets afin de réduire la quantité déversée dans l'environnement.
- Prendre des **mesures applicables pour mettre en œuvre la loi du polluant payant** dans tous les pays méditerranéens.
- Produire des **lignes directives pour les législations concernant le puisement de l'eau souterraine** dans les pays méditerranéens.

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**